



Règlement Exposition Photos 2016

Finalité

L'association organise une exposition de photos sur la commune de Valloire pendant l'été 2016 avec l'aide d'autres partenaires, notamment pour ce qui concerne le lieu d'exposition. Le but est double :

- participer à l'animation de la station
- faire découvrir la nature et le patrimoine de la commune au travers des clichés et de participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

Thèmes retenus pour 2016

Fleurs de montagne : Les orchidées de montagne : Orchis, Sabot de vénus, Ophrys, Ophrys, Céphalanthère, Grande Listère, ... La liste est longue. Bref toutes les photos d'orchidées dans les Alpes sont acceptées. Nous accepterons aussi d'autres (belles) photos si vous n'avez pas d'orchidées mais elles seront hors concours.

La montagne qui vole : Papillons, oiseaux, ... voir même parapente... Tout ce qui vole naturellement en montagne.

La montagne en noir et blanc : toute (belle) photo noir et blanc de la vallée de Valloire et au-delà (100 km environ)

Humour et Originalité à Valloire et en montagne : A vous de trouver : bonhomme de neige, photos insolites, selfie déguisé en montagne, ...

Règles

- La participation à cette exposition est ouverte à tous.
- Trois photos maximum par thème. (avec un maximum de 12 photos par participant)
- Merci de ne pas mettre de cadre ou de filigrane pour que les photos soient sur un pied d'égalité. L'utilisation de logiciel de traitement d'image tel que photoshop est acceptée mais pas nécessaire.
- Format des photos pour la soumission (par ordre de préférence)
 - o Photo numérique : fichier numérique au format JPG (prise avec un appareil d'au moins 2Mpixel pour permettre un développement en A4)
 - o Tirage papier au format A4 20x30
- Envoi par email à contact@vnea.net ou remise au Chalet Pierre Paul avant **le 15 Juin 2016**,
- Les photos devront être accompagnées lors de la soumission: du nom de son auteur et coordonnées, du lieu et de la date où la photo aura été prise.
- En soumettant les photos, diaporamas ou films les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur. Si une ou des photos représentent un personnage reconnaissable, elle devront comporter son autorisation à l'utilisation de la/des photos dans le cadre du concours de notre association.
- L'association retiendra à l'aide d'un jury environ 100 à 150 photos ainsi que les meilleurs diaporamas/films (à voir en fonction du nombre et la qualité des soumissions) pour l'exposition
- L'association s'occupera du tirage papier au format 20x30 (ou similaire, sauf si celui-ci est déjà fourni)
- L'association s'occupera avec d'autres partenaires de la commune d'exposer ces photos et films pendant l'été, à priori à partir de mi-juillet. (voir dates exactes sur le site web) Entrée gratuite.
- L'association demandera à un jury de sélectionner les 10 meilleures soumissions au sens du jury. Les gagnants se verront attribuer un petit lot. Ils seront prévenus par email ou téléphone.
- L'association restituera à leur propriétaire toutes les tirages papier qui lui auront été confiés. Par contre l'association gardera dans un « album souvenir » toutes les photos développées par l'association. Cet album, comme celui des années précédentes est disponible au siège de l'association.
- Sauf stipulé différemment par le participant lors de la soumission, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site Internet et de les utiliser pour réaliser un petit calendrier et/ou un poster (40 ou 50 tirages max, vendu à petit prix au profit de l'association. Le nom des photographes y sera bien sûr mentionné. Les photographes restent bien sûr propriétaires de leurs clichés et de toute autre utilisation de leurs photos.
- La participation à ce concours implique le plein accord sur l'acceptation du présent règlement.

<http://vnea.net>

email : contact@vnea.net

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 agréée intérêt général - Chalet Pierre Paul – Les Verneys – 73450 Valloire